RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



Tourisme d'affaires - Rencontres et événements professionnels

La France est une terre événementielle dans sa culture et son histoire, leader dans l'organisation et l'accueil d'événements, de congrès et de salons internationaux.

Chiffres clés

40 000
professionnels de la filière

200
sites d'accueil dédiés en France

380 000
événements d'entreprises et d'institutions par an

Découvrir les actions du pôle Tourisme d'affaires - Rencontres et événements professionnels

Le tourisme d'affaires en France

Véritable enjeu pour la destination, les rencontres et événements professionnels représentent une activité essentielle pour l'économie du pays tant en matière de poids des retombées économiques que de capacité à agir comme levier pour le rayonnement à l'international des expertises et des savoir-faire des entreprises françaises pour l'ensemble des secteurs.



La filière en quelques chiffres

Le Pôle tourisme d'affaires

Le pôle tourisme d'affaires rassemble tous les acteurs clés de la filière mobilisés autour d'une ambition commune : **renforcer la compétitivité et l'attractivité de la France en tant que destination MICE & Congrès**.
En s'appuyant sur une approche transversale impliquant tous les domaines d'expertise d'Atout France, le pôle tourisme d'affaires met tout en œuvre pour accompagner et optimiser le développement harmonieux et durable du tourisme d'affaires dans un contexte de concurrence internationale important.
La feuille de route du pôle tourisme d'affaires est définie en concertation au sein du **Comité Stratégique** du Pôle sous la présidence de **Béatrice Cuif-Mathieu**, directrice générale de Destination Nancy, ainsi que la vice-présidence de **Corinne Ménégaux,** directrice générale de Paris Je t'aime et **Jean Capdeville**, VP Strategic Partnership chez Accor.

Les axes de travail

La feuille de route du pôle tourisme d'affaires s'articule autour de 3 grands axes :

- **Evaluer : Veille et prospective**
 Observation, analyse et compréhension des tendances sont des enjeux essentiels pour le développement de la filière. C'est pourquoi le Pôle Tourisme d'Affaires est moteur dans le déploiement d'études par des acteurs de la filière.

- **Transformer : Structuration de l’offre et formation**
 Accompagner les acteurs de la filière dans le développement d’une offre toujours plus adaptée aux attentes, innovantes et responsables est un enjeu essentiel. Grâce au dispositif France Tourisme Ingénierie, Atout France favorise le montage de projets d’investissement.
 Le pôle identifie et propose par ailleurs aux professionnels du secteur des solutions innovantes permettant d’enrichir l’expérience client et de les accompagner dans leur transition vers des événements plus durables.
 Enfin, dans un souci de maintien de la compétitivité, divers outils sont mis à disposition : formations, études, cahiers thématiques, guides techniques, voyage d'étude…

- **Relancer : Stimulation de la demande**
 Le Pôle Tourisme d’Affaires se mobilise et mobilise ses partenaires, acteurs de la filière, pour promouvoir la destination France en tant que destination MICE sur les marchés internationaux et stimuler le développement de l’activité. Pour ce faire, de très nombreuses actions marketing (campagnes de promotion, rencontres d’affaires, pavillons France sur les salons internationaux et missions de prospection, animation du site internet www.meeting.france.fr et réseaux sociaux) sont conduites en direction des marchés cibles.
 Le pôle Tourisme d’Affaires organise également des événements spécifiques permettant de faciliter les interfaces entre les professionnels français et les cibles à l’international.

Liens utiles

- Découvrir le site internet meeting.france.fr
- Accéder au moteur de recherche et découvrir les actions Tourisme d'Affaires
- Téléchargez le plan d'actions Tourisme d'Affaires en format pdf
- Les publications concernant le tourisme d'affaires

La filière se mobilise



La signature du contrat de filière « Tourisme d’affaires et événementiel » marque une étape stratégique pour un secteur clé de l’attractivité française et du dynamisme de nos territoires.
Fruit d’un travail de co-construction engagé dès 2024 avec les professionnels réunis au sein du Comité de filière tourisme, ce contrat vise à structurer une industrie qui génère près de 30 milliards d’euros de retombées économiques et accueille chaque année des millions de participants à plus de 2 000 congrès et 1 200 salons.
Son ambition : faire du tourisme d’affaires un levier majeur du rayonnement de la France, de la transition écologique et de l’innovation territoriale, dans la continuité de l’élan porté par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le contrat est consultable ci-dessus

Synthèse du contrat de filière

Consulter la synthèse